



insieme-Genève

Septembre 2009 n° 15

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes vivant avec une déficience mentale



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI au financement additionnel de l'AI
le 27 septembre 2009
www.proAI.ch

Chers membres d'insieme-Genève, chers partenaires institutionnels, chers amis,
Le 27 septembre prochain le peuple suisse va se prononcer sur la mise en place d'une mesure d'assainissement des finances de l'Assurance-Invalidité. La proposition est d'augmenter le taux de la TVA pour un temps donné. C'est la première fois que l'augmentation d'un impôt non-social comme l'est la TVA sera entièrement dévolue à une cause sociale: l'assurance invalidité.

Vu l'importance de cette votation pour les personnes en situation de handicap dont nous défendons les droits, le comité de rédaction de la feuille d'infos a décidé de consacrer son dossier à cette importante votation.

Dossier AI 1 - 3

insieme-Genève 3 - 4

Agenda 4

Quand quelque chose est nécessaire, ce n'est jamais le «mauvais moment»!

Quand quelque chose est nécessaire, ce n'est jamais le «mauvais moment»!

Le Conseil fédéral a reporté la votation sur le financement additionnel de l'AI, prévue initialement le 17 mai. Le vote devrait avoir lieu le 27 septembre. Cette décision ne remédie en rien à la situation financière de l'AI. Elle n'améliore pas non plus la confiance de la population à l'égard du financement additionnel de l'AI.

La dette de l'AI s'élève à plus de 13 milliards de francs, et son déficit s'accroît chaque année d'environ 1,2 milliard supplémentaire. Lorsque les citoyennes et citoyens suisses ont voté sur la 5ème révision de l'AI en juin 2007, on leur avait promis des mesures pour assainir l'assurance. Le 17 mai 2009, le peuple aurait dû se prononcer sur un projet équilibré, mis au point avec beaucoup de circonspection, projet qui aurait mis un terme à l'endettement de l'AI. Or, à cause de la crise financière, le Conseil fédéral a fait marche arrière: une manœuvre inattendue, un fait sans précédent dans l'histoire de la Suisse. Il a reporté la date de la votation, car il juge que c'est le «mauvais» moment. En réalité, il est plus que jamais nécessaire d'assainir l'AI.

Les personnes handicapées contribuent largement à l'assainissement de l'AI

Depuis la mise en application de la 5ème révision de l'AI, le 1er janvier 2008, les personnes handicapées contribuent largement aux économies: la révision fait baisser les coûts de l'AI d'environ 500 millions par an en moyenne. Mais ceux qui ont besoin de l'AI aujourd'hui ne sont pas responsables du déficit qui s'est accumulé au cours des ans, et ce n'est pas à eux d'assainir l'assurance. Pour y parvenir, il faut générer des recettes supplémentaires. **L'impact de l'augmentation de la TVA est supportable.** Le projet du Parlement prévoit d'augmenter les taux de la taxe sur la valeur ajoutée pour une durée limitée à sept ans. Sur la base des «enquêtes 2003 – 2005 sur les revenus et la consommation» de l'Office fédéral de la Statistique, l'Administration fédérale des contributions a calculé que cette hausse se traduirait, pour les ménages suisses, par des charges supplémentaires ne dépassant pas 7 à 25 francs par mois, selon les revenus. En revanche, si l'assainissement de l'AI vient trop tard ou s'il est remis aux calendes grecques, l'AI tout comme l'AVS, le pilier sur lequel repose toute notre prévoyance sociale, en feront les frais. Nous ne pouvons pas prendre ce risque, car tous ceux qui sont domiciliés en Suisse ou y travaillent sont assurés auprès de l'AI et de l'AVS et peuvent avoir un jour besoin de la protection qu'elles garantissent.

Pas que des rentes

Dans les cas graves, l'AI verse des rentes. Mais ce n'est pas tout: en finançant reclassement et moyens auxiliaires, elle aide les personnes handicapées à rester intégrées dans le monde du travail et à conserver leur indépendance financière.

CONTACT

insieme-Genève

7, rue de la Gabelle

1227 Carouge

Tél. 022 343 17 20

Fax 022 343 17 28

info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

S'engager résolument en faveur de la campagne «pro AI»

La votation du 27 septembre est donc capitale pour l'avenir des personnes en situation de handicap: un rejet entraînerait des coupes drastiques dans les prestations. C'est pourquoi les organisations suisses des personnes handicapées et de la santé se sont associées pour mener une campagne politique en faveur de ce projet.

Le nombre de bénéficiaires de l'assurance-invalidité a massivement augmenté au cours de cette dernière décennie, sans que les revenus de l'assurance soient revus à la hausse. Le Conseil fédéral et le Parlement ont procédé à différentes révisions afin de consolider le principe selon lequel «la réadaptation prime la rente». L'AI doit pouvoir remplir sa mission: assurer l'existence des personnes en situation de handicap et encourager leur intégration dans la société et le monde du travail.

La 5ème révision est déjà en vigueur et la 6ème est en cours d'élaboration. Mais il faut encore du temps pour que ces mesures produisent leurs effets en stabilisant les dépenses de l'AI. Dans l'intervalle, le Conseil fédéral et le Parlement se sont mis d'accord pour augmenter, durant 7 ans, la TVA de 0,4% et en attribuer les recettes à l'AI afin de prévenir toute augmentation de son endettement. Cette décision modifie la constitution fédérale, elle doit par conséquent être approuvée par la majorité du peuple et des cantons.

Pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, ce financement additionnel est essentiel: la 6ème révision de l'AI ne pourra être débattue de manière pertinente et en un laps de temps raisonnable que si les finances sont momentanément stabilisées. C'est la seule façon de prendre des mesures équilibrées en vue de son assainissement à long terme. En cas de rejet, des économies de plus de 2,5 milliards de francs par année devraient être très rapidement réalisées afin d'équilibrer l'exercice de l'AI. Le Conseil fédéral, une grande majorité du Parlement et la plupart des organisations économiques rejoignent les organisations des personnes handicapées et de la santé pour reconnaître qu'une telle situation ne serait pas tolérable.

Même si tout le monde s'accorde sur la nécessité de trouver des fonds supplémentaires, la partie n'est pas du tout gagnée! L'expérience le montre, les projets fiscaux passent difficilement la rampe lors des votations. Qui plus est, le débat public porte régulièrement sur les «faux invalides» et les «fraudes à l'assurance». Deux thèmes qui referont certainement surface lors de la campagne.

Objet de la votation en résumé

Le financement additionnel de l'AI est composé d'une hausse proportionnelle de la TVA de 0,4 point du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2016. Ainsi, l'impôt direct se verrait rehausser en fonction des objets de consommation, ce qui correspondrait concrètement à :

- 14 cts pour un café crème
- 60 cts pour une chambre d'hôtel de 150 francs
- 80 francs pour l'acquisition d'une voiture de 20'000 francs

Des recettes équivalentes à 1,2 milliards de francs par année sont attendues, permettant ainsi de couvrir le déficit annuel qu'accuse l'AI. Par ailleurs, pour que l'AVS cesse de jouer le rôle de béquille, un Fonds de compensation autonome pour l'AI sera créé au 1er janvier 2010. Afin d'assurer les liquidités nécessaires à son fonctionnement, l'AVS lui transfèrera à sa création 5 milliards de francs.

Dix raisons de dire OUI au financement additionnel de l'AI:

Un OUI au financement additionnel de l'AI permettra ...

- ... de mettre un terme à l'endettement de l'AI;
- ... d'assurer l'avenir de l'AVS;
- ... de faire progresser l'assainissement de l'AI;
- ... de tenir la promesse donnée lors de la 5e révision de l'AI;
- ... de faire en sorte que l'AI reste performante.

Nous disons OUI au financement additionnel de l'AI, parce qu'en cas de NON...

- ... l'endettement ne ferait que s'accroître;
- ... l'AVS serait entraînée dans l'abîme;
- ... les dégâts seraient immenses : il ne resterait qu'un champ de ruines;
- ... ceux qui ont absolument besoin de l'AI feraient les frais de ce refus;
- ... tout le système de sécurité sociale (AVS/AI) serait compromis.

Le comité Pro AI

L'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, «Pro AI», a été fondée le 1er juillet 2008. Elle a pour but de soutenir le financement additionnel de l'AI sur le plan national, romand et dans les cantons

A Genève un comité ProAI régional a été mis en place pour relayer les informations nationales et romandes et votre association y est représentée ainsi que la FÉGAPH-Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches. C'est même, entre autre, sous l'égide de cette dernière que des affiches format mondial pourront être placardées dans les rues de notre canton.

Jusqu'au dimanche 27 septembre nous avons besoin de votre aide. Notre engagement fera la différence, car c'est nous qui sommes concernés. Le comité Pro AI coordonne la campagne et met différents moyens à disposition, tels qu'affiches, cartes postales, argumentaires, etc. Ils ne seront efficaces que si l'on s'en sert. Tout ce matériel et ces informations sont à votre disposition sur le site:

Lancement de la campagne «OUI au financement additionnel de l'AI le 27 septembre 2009»

Conférence de presse nationale

Jeudi 6 août 2009 à 10h30 au Centre média de la Confédération à Berne



Conférence de presse romande

Mardi 25 août 2009 à Lausanne

Journée romande Pro AI

Différentes manifestations sont prévues dans les villes de Suisse romande

Samedi 5 septembre 2009

Toutes informations supplémentaires disponibles sur le site www.proai.ch

insieme - Genève

Comité 2009-2010 d'insieme-Genève

L'assemblée générale du 13 mai 2009 a plébiscité l'arrivée d'un nouveau membre au sein du comité de votre association: Mme Florence Suter, en remplacement de Mme Germaine Duruz. Nous profitons de ces quelques lignes pour saluer l'action de Germaine ces dernières années.

Florence est la maman de deux enfants, Anne (8 ans) et Romain, (4 ans). Romain a une trisomie 21. Elle est membre d'insieme depuis 2005 et est très investie dans le milieu associatif du handicap : elle a notamment repris l'antenne genevoise d'ART21. Par ailleurs, elle a suivi l'an dernier les diverses séances du comité comme auditrice.

Le comité 2009-2010 d'insieme-Genève se compose donc de: Anne Emery-Torracinta, présidente, Anne-Marie Oberson, vice-présidente, Augusto Cosatti, vice-président, Liv Ducrocq, Françoise Mégevand, Christian Oestreicher, membre du bureau, Freddy Sarfati, Florence Suter, Christiane Stéphano, Harald Wittekind, Carine Wyss.

Séjour Dauphins

Du 3 au 12 juillet, 8 jeunes personnes handicapées, fille ou fils de membres d'insieme-Genève, accompagnées d'un parent, se sont rendues au centre Waterplanet de Floride pour une semaine de découverte des dauphins sauvages. 3 professionnels ont encadré ce groupe et organisé le voyage. Durant la semaine, chaque personne a eu la chance d'aller à la rencontre de ces animaux exceptionnels, de les voir, de les entendre et même parfois de nager près d'eux. Le contact avec les dauphins, même uniquement visuel, a été la source d'une étonnante plénitude pour chacun. Ce magnifique projet a pu se réaliser grâce au soutien financier de la Hope Foundation. Nous les remercions pour leur générosité et pour le rêve qu'ils ont offert aux jeunes personnes handicapées de notre association.

Pour plus d'informations: <http://www.hopefoundation.ch>



insieme-Genève, suite

Soirée de solidarité

Dans le cadre de leur travail de maturité 2 élèves du collège André-Chavannes ont choisi d'organiser une soirée en faveur d'insieme-Genève. Réservation de la salle, mise en place du programme, choix des animations, du menu, envoi des invitations et recherche de sponsors, Alexia et Arnault se sont improvisés, le temps d'un soir, organisateurs d'une soirée de gala! Le 23 mai à la Maison de quartier Vaudagne de Meyrin, 70 personnes étaient réunies pour passer ensemble une bonne soirée. Ce joli projet a permis à Alexia et Arnault de faire un don de chf 1'700.- à notre association. Du fond du cœur nous les remercions pour cette belle réussite.

Agenda

Du 11 au 13 septembre 2009

Festival Arthemo
Parc des Sports à Morges
Infos sur www.arthemo.ch

Mardi 15 septembre 2009

La vie affective et amoureuse des personnes en situation de handicap
Centre pluriculturel et social (CPO) d'Ouchy de 19h à 21h
Organisation insieme-Vaud, animation Catherine Aghte Diserens, sexopédagogue spécialisée.
Infos et inscriptions: carlt@insiemevaud.ch ou tél. 021 341 04 20

Samedi 19 septembre 2009

«Le jeu par l'ergothérapie»
Rencontre organisée par l'association Le Cristal et animée par Patricia Doninelli, ergothérapeute.
Renseignements: contact@lecrystal-ch.net

Du 21 au 25 septembre 2009

Prévente des cœurs en chocolat dans les organismes internationaux.

Dimanche 27 septembre 2009

Oui au financement additionnel de l'AI
N'oubliez pas d'aller voter!

Samedi 3 octobre 2009

Vente annuelle des cœurs en chocolat dans les rues du canton de Genève.
Nous recherchons encore des personnes pour nos stands.
Contacter Nathalie au 022 343 17 20 du lundi au jeudi.

Samedi 21 novembre 2009

Fête d'insieme-Genève
Salle du Môle
Rue du Môle 21
1201 Genève.
Renseignements: info@insieme-ge.ch

Impressum

Feuille d'infos insieme-Genève n°15
Tirage: 2'000 exemplaires
Parution trimestrielle
Exemplaire gratuit sur demande
Editeur: insieme-Genève

Rédactrice responsable:
Anne-Michèle Stupf

Comité de rédaction:
Laurie Josserand
Céline Laidevant

Conception graphique: www.bdelfolie.ch
Imprimerie: SRO-Kundig
Prochaine parution: décembre 2009
Cotisations pour 2009
Membres parents et amis: chf 60.-
Membres soutien: chf 30.-
CCP: 12-12895-9

